Octobre 2013

Bon de commande sur mesure Era

unitron™

Les solutions micro contours RIC et contours d'oreille

Moxi², Moxi² Kiss, Moxi² Dura – pile 312

Plages d'application des micro contours RIC* :

Moxi² (pile 312) | Moxi² Kiss (pile 312) | Moxi² Dura (pile 13)

xS : 45/112

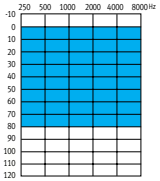

xP : 55/126

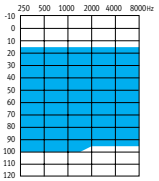

xSP : 61/129

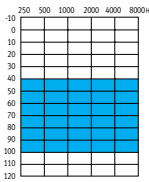

xSPP : 65/133**

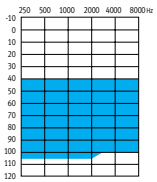

Quantum² S et Quantum² HP – pile 13

Quantum² S (pile 13) | Quantum² HP (pile 13)

Plages d'application des contours d'oreille* :

Tube fin : S : 55/126
Coude : S : 63/132

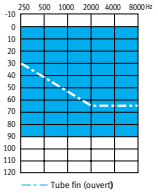

Tube fin : HP : 65/130
Coude : HP : 70/133

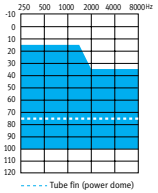

*Valeurs de gain et niveau de sortie max (2cc)
** Moxi² Dura uniquement

Les solutions intra auriculaires

Intra-auriculaires :

Micro CIC

06 22

Mini canal/CIC

22 26 28

Canal/Demi-conque

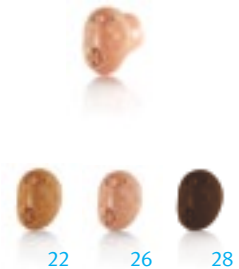

22 26 28

Pleine conque

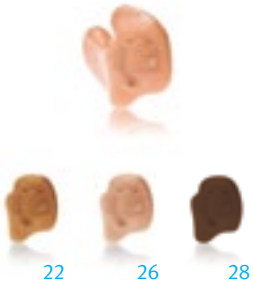

22 26 28

Options face plate : 06 • Noir / 22 • Cocoa / 26 • Beige / 28 • Marron

Plages d'application des écouteurs intra-auriculaires* :

Ecouteur S (35/108)

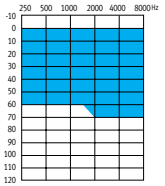

Ecouteur M (40/112)

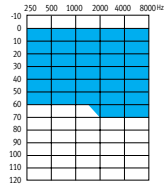

Ecouteur P (50/118)

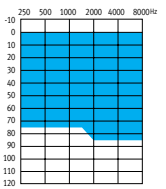

Ecouteur HP (60/122)

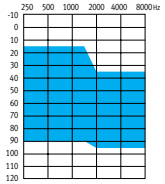

Ecouteur SP (70/130)

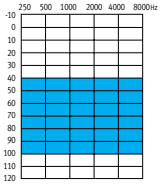

Attention : ces couleurs imprimées peuvent avoir un rendu différent selon la texture de la coque.

*Valeurs de gain et niveau de sortie max (2cc)

BON DE COMMANDE SUR-MESURE UNITRON

unitron

Cachet du centre auditif :

Date de commande : .....

Contact : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Patient : .....

Age : Homme ☐ Femme ☐

Déjà appareillé : Gauche ☐ Droite ☐

Complément de stéréo : Oui ☐ Non ☐

Texture de l'oreille : Souple ☐ Dure ☐

Nombre d'empreintes : OG ☐ OD ☐

Audiométries :

Oreille	250 hZ	500 hZ	1000 hZ	2000 hZ	4000 hZ
D					
G					

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Intra auriculaires

	Puissance (Gain et niveau de sortie max (2cc))					Fonctions / Options					Couleur de coque			Couleur de face plate				Pare-cérumen			Event		
Quantum² 20 ☐ **Quantum² 16** ☐ **Quantum² 10** ☐ **Quantum² E** ☐	*Ecouteur Micro (35/108)*	*Ecouteur M (40/112)*	*Ecouteur P (50/118)*	*Ecouteur HP (60/122)*	*Ecouteur SP (70/130)*	*Bouton poussoir*	*Potentiomètre*	*Babine téléphonique*	*Easy t*	*Récepteur télécommande*	*R/B Rouge/Bleu*	*21 Transparent*	*26 Beige*	*22 Cocoa*	*26 Beige*	*28 Marron*	*06 Noir*	*Cerustop*	*Clapet*	*Ressort*	Taille	OD	OG
☐ 10 Micro CIC	☐	■	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	☐	■	ND	ND	■	ND	ND	☐	■	ND	☐	IntelliVent (audiogramme impératif)	☐	☐
☐ 10 Omni[1]	ND	☐	☐	☐	ND	☐	☐	☐	☐	☐	■	☐	☐	■	☐	☐	ND	■	☐	☐	Diamètre (en mm)	.....	.....
☐ 312 Directionnel	ND	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	■	☐	■	☐	ND	■	☐	☐			
☐ 312 Directionnel Wireless	ND	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	■	☐	■	☐	ND	■	☐	☐	Sans évent	☐	☐
☐ 13 Directionnel Wireless	ND	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	■	☐	■	☐	ND	■	☐	☐			

■ : standard ND : non disponible

Câbles de programmation

pile 10 ☐ pile 312 ☐ pile 13 ☐

(1) Nécessite cables piles 10 (Micro CIC)

Extension de garantie intra-auriculaires

UNIflex 12 mois ☐ UNIflex 24 mois ☐

Embouts sur-mesure

	Style d'embout		Couleur de coque			Couleur de face plate				Pare-cérumen			Choix écouteurs					Event		
	Evidé	*Plein*	*R/B Rouge/Bleu*	*21 Transparent*	*26 Beige*	*13 Transparent*	*22 Cocoa*	*26 Beige*	*28 Marron*	*Cerustop*	*Clapet*	*Ressort*	Merci de nous préciser ci-dessous la taille (0-1-2-3) **IMPÉRATIF POUR COQUES cShell**	Merci de nous préciser ci-dessous la puissance **IMPÉRATIF POUR COQUES cShell**				Taille	OD	OG
☐ Sleve Mold Dur	☐	☐	☐	■	☐	ND	ND	ND	ND	■	ND	ND	OD.....OG.....	xS ☐	xP[2] ☐	ND	ND	IntelliVent (audiogramme impératif)	☐	☐
☐ Sleeve Mold Souple	ND	■	ND	■	ND	ND	ND	ND	ND	■	ND	ND	OD.....OG.....	xS ☐	xP ☐	ND	ND	Diamètre (en mm)		
☐ cShell Dure	ND	ND	☐	■	☐	■	☐	☐	☐	■	☐	☐	OD.....OG.....	xS ☐	xP ☐	xSP ☐	xSP plus[3] ☐			
☐ cShell Souple	ND	ND	ND	ND	■	ND	ND	■	ND	■	ND	☐	OD.....OG.....	xS ☐	xP ☐	ND	ND	Sans évent	☐	☐

■ : standard ND : non disponible (2) Sauf Sleeve Mold Dur Plein (3) Uniquement compatible avec Moxi² Dura

Aide(s) Auditive(s) – à compléter impérativement

Modèle choisi pour l'adaptation :			
Joindre à la commande : Oui ☐ Non ☐	Niveau de performance :	Qté :	Coloris :

Unitron – 5 bis, rue Maryse Bastié - CS 80605 - 69675 Bron Cedex - Tél : 0821 02 9000 - Fax : 04 26 23 22 01

Extrait des conditions générales de vente

Article 1 - Objet et champ d'application

1.1 Toute commande de produits implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire express et préalable de Unitron France.

1.2 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de produits par Unitron France sauf accord spécifique préalable à la commande convenu par écrit entre les parties.
En conséquence, la passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve, de ce dernier, aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société à l'acquéreur.

1.3 Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Article 5 - Tarif – Prix

5.1 Tarif

5.1.1 Notre tarif s'applique à tous nos clients, à la même date. Celui-ci pourra être revu à la hausse en cours d'année, après information préalable de nos clients.

Toute modification tarifaire sera automatiquement applicable à la date indiquée sur le nouveau tarif.

5.2 Prix

5.2.1 Nos prix sont fixés par le tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Nos prix s'entendent toujours hors taxes. Le taux de TVA est celui en vigueur
Le prix sera payable selon les modalités suivantes :
- par chèque ;
- ou par billet à ordre ou lettre de change relevé ;
- ou par traite acceptée ;
- ou par virement ;

Quel que soit le mode de règlement choisi par le client, le prix devra être payé à l'échéance figurant sur la facture.

5.2.2 Nos prix s'entendent toujours hors frais de port, sauf accord préalable express convenu avec le client.

5.2.3 Sauf accord contraire, les retards de livraison n'emportent ni annulation, ni modification du contrat. Ils ne sauraient donner lieu à dommages et intérêts. Les clauses pénales figurant sur les papiers commerciaux de nos clients nous sont inopposables.

5.2.4 Unitron France ne saurait être tenue pour responsable en cas de non respect des délais de livraison figurant dans une commande nés notamment :
- du non- respect par le client des conditions de paiement et de versement des acomptes,
- de la non-fourniture à temps des spécifications techniques,
- d'un cas de force majeure, d'événements sociaux, politiques, économiques ou techniques entravant la marche de nos usines ou leur approvisionnement en composants, en énergie ou en matières premières.

Article 6 - Modalités de paiement

6.1 Paiement
Nos factures sont payables à 30 jours calendaires après la date de la facture, sauf mention expresse figurant sur la facture. Un escompte de 1% sera accepté pour tout paiement dans les 10 jours calendaires suivants la date de facture.
La date d'échéance figure sur la facture.
Seul l'encaissement effectif des traites ou LCR sera considéré comme valant complet paiement au sens des présentes conditions générales de vente.

6.2 Non-paiement

6.2.1 Toute somme non payée 30 jours après l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. En application de l'article L. 441-6 du code de commerce, ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, dès réception de l'avis informant l'acquéreur que nous les avons portées à son débit.

6.2.2 En outre, toute somme non payée à l'échéance fixée entraine de plein droit, après mise en demeure infructueuse, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu, même par effet de commerce à terme.

Article 7 - Réserve de propriété

7.1 Le transfert de propriété de nos produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par le client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite.

Article 8 - Garanties

8.1 Garanties des vices apparents et cachés

8.1.1 Les produits doivent être vérifiés par le client à leur livraison, et toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents, doit être effectuée dans les conditions fixées à l'article 4. En cas de défauts apparents, les pièces défectueuses sont remplacées par nos soins, sous réserve de vérification des défauts allégués.
Le client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés, notre société se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place.

8.1.2 La dénonciation des défauts existants au moment de la livraison, et révélés à l'issue de la réception des produits, devra être formulée par le client par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception dans un délai de 3 jours suivant la date de livraison conformément aux dispositions de l'article 4.4.. Aucune réclamation ne sera prise en compte si elle intervient plus de 3 jours ouvrés à compter de la livraison des produits.

8.1.3 Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par le client plus de 10 jours calendaires après la livraison des produits.
Il est expressément convenu par l'acceptation par le client des présentes conditions générales de vente qu'après l'expiration de ce délai, le client ne pourra invoquer la non-conformité des produits, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par Unitron France. A défaut du respect de ces conditions, la responsabilité de notre société vis-à-vis du client, à raison d'un vice caché, ne pourra être mise en cause.

8.1.4 Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez le client, notamment en cas d'un accident de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par Unitron France.

8.1.5 Au titre de la garantie des vices cachés, notre société ne sera tenue que du remplacement sans frais, ou du remboursement des marchandises défectueuses, au choix de Unitron France, sans que le client puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit.

8.1.6 Unitron France garantit ses produits contre les vices cachés, conformément à la loi, les usages, la jurisprudence, et dans les conditions suivantes :
Notre garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur. Elle ne s'applique qu'aux produits entièrement fabriqués par Unitron France. En effet, Unitron France ne saurait être tenue pour responsable de tout défaut de ses produits provenant d'un produit tiers acquis directement par le client auprès d'un de ses fournisseurs ou mis au point directement par le client et assemblé avec les produits Unitron France.
Elle est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues.
Notre garantie ne concerne que les vices cachés. Nos clients étant des professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut de réalisation du produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par l'acheteur avant son utilisation. Un défaut de conception n'est pas un vice caché et nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits.
Nous ne couvrons pas les dommages et les usures résultant d'une adaptation ou d'un montage spécial, anormal ou non de nos produits sauf si celui-ci a été réalisé sous notre surveillance.
Notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses. Les frais de port sont exclus de la garantie.
Notre garantie cesse de plein droit dès lors que notre client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de vingt jours ouvrés à partir de sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

8.2 Garanties contractuelles

8.2.1 Généralités
Nos produits sont garantis pour une durée de deux années à compter de la date figurant sur le bon de livraison, hors accessoires. La garantie ne couvre que la non-conformité des produits au mode d'emploi remis par Unitron france. Elle se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses ainsi qu'aux coûts de main d'œuvre associés, à l'exclusion des dommages provenant du bris, du vol ou de la perte des produits. Sont également exclus les dommages qui résulteraient d'un accident ou d'une mauvaise utilisation. La garantie est exclue en cas d'utilisation des produits non conforme au mode d'emploi et notamment au paragraphe « maintenance ».
Des garanties supplémentaires payantes peuvent être souscrites. Les tarifs applicables sont disponibles sur simple demande auprès de notre société.
Notre garantie cesse de plein doit à l'issue de ces périodes. Les frais de port sont toujours exclus de la garantie.

8.2.2 Dispositions spécifiques aux appareils intra-auriculaires
Les intra-auriculaires sont fabriqués d'après une empreinte fournie par l'audioprothésiste dont Unitron France ne saurait être responsable. Unitron France se réserve le droit de refuser une empreinte jugée non exploitable pour la fabrication demandée. Dans le cas où le client ne peut fournir une empreinte exploitable et demande, malgré tout, la réalisation de sa commande, les nouveaux frais de fabrication lui seront facturés en cas de retour pour refonte ou retour selon le tarif S.A.V. en vigueur.
Unitron France ne peut être tenu responsable d'un mauvais choix de circuit de la part de l'audioprothésiste. Si un changement de circuit est effectué pour un même patient, le changement devra avoir lieu dans le mois suivant la date mentionnée sur le bon de livraison du premier circuit. Des frais de retour seront alors facturés, un avoir pour le premier circuit sera établi et le second circuit sera facturé. Passé ce délai d'un mois, aucun avoir ne sera établi : le premier circuit sera renvoyé à l'audioprothésiste et le second circuit sera facturé.
Unitron France ne peut être tenu responsable en cas d'oubli ou de mauvais choix d'option lors de la commande de l'audioprothésiste. Pour toute adjonction ou suppression d'option après fabrication, les frais d'intervention seront facturés (et éventuellement l'option si celle-ci était payante).
Les kits intra-auriculaires montés en dehors de nos laboratoires ne sont ni repris ni échangés et ne donnent lieu à aucune garantie contractuelle.
Les garanties supplémentaires qui peuvent être contractées ne s'appliquent pas aux coques.

Article 9 – Conditions commerciales

9.2 Dépôt
Unitron France peut autoriser la commande en dépôt pour certains des appareils de sa gamme Contour d'oreille.
La commande en dépôt d'un appareil donnera lieu à une réduction de la remise habituelle.
Tout appareil commandé en dépôt devra être demandé en facturation au moment de sa vente par le client ou retourné à la fin du prochain mois civil qui suit sa mise en dépôt. Passé ce délai, l'appareil sera facturé.
Les appareils en dépôt sont expédiés chez le client emballés dans un film cellophane. Pour tout appareil revenant chez Unitron France sans ce film cellophane de protection, un forfait de reconditionnement de 15 EUR HT s'appliquera. Si une intervention technique doit avoir lieu, la réparation sera facturée au prix en vigueur.

9.3 Retours

9.3.1 Retour pour Avoir ou échange d'un appareil contour d'oreille
Tout appareil contour d'oreille pourra faire l'objet d'une demande d'Avoir à condition qu'il soit retourné au plus tard 1 mois après la date de facturation de l'appareil. Passé le délai de 1 mois, aucun remboursement partiel, total ou échange ne pourra être effectué.

Des frais de retour seront facturés dans le cas où l'appareil ne nous serait pas renvoyé à l'état neuf (traces d'usure, coque rayée, emballage détérioré, notice manquante, etc....). Un forfait minimal de 15 EUR H.T. par appareil s'appliquera. Ce montant pourra être réévalué par Unitron France en fonction des défectuosités constatées.

9.3.2 Retour pour Avoir d'un appareil intra-auriculaire

Tout appareil intra-auriculaire pourra faire l'objet d'une demande d'Avoir à condition qu'il soit retourné au plus tard 3 mois après la date figurant sur le bon de livraison. Passé le délai de 3 mois, aucun remboursement partiel, total ou échange ne pourra être effectué.

Pour chaque appareil retourné dans les 3 mois, des frais de retour seront facturés. Les prix sont disponibles sur simple demande.

9.3.3 Réparations hors garantie et Devis

Toute réparation en dehors des garanties applicables définies à l'article 8 sera facturée au forfait selon le type d'appareil et d'intervention. Si le montant de la réparation est supérieur à 99 EUR HT, un devis sera systématiquement envoyé au client. Le prix des différents forfaits est disponible sur simple demande.
Une demande de devis, si ce dernier est accepté, ne sera pas facturé.
Dans le cas d'un devis refusé, un forfait de 20 EUR HT correspondant au temps passé pour la détection de la panne sera facturé en plus des frais de port retour.

Article 12 - Attribution de juridiction

12.1 L'élection de domicile est faite par Unitron France, à son siège social.

Article 13 - Renonciation

Le fait pour Unitron France de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

A votre service !

Avec son programme SmartService, Unitron met à votre disposition toute une gamme de services pour faciliter votre travail au quotidien :

- Un panel de solutions pour des livraisons matinales et des livraisons le samedi
- Des délais garantis sur les prestations essentielles de votre laboratoire pour vous permettre de :
  - · planifier vos rendez-vous en toute confiance
  - · optimiser votre agenda
  - · offrir un meilleur service à vos clients
- Un suivi proactif de chacune de vos commandes d'appareils sur mesure et de vos demandes de réparations
- Une adresse e mail pour passer vos commandes 24 heures / 24 et 7 jours / 7 : commandes@unitron.com

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter en nous appelant au 0821 02 9000 ou en vous connectant sur notre site internet unitron.com/fr

Chez Unitron nous sommes profondément dévoués aux personnes concernées par une perte auditive. Nous travaillons en étroite collaboration avec les professionnels de l'audition pour développer des solutions innovantes et pratiques, accessibles à tous. Parce que l'audition est essentielle.

5 bis, rue Maryse Bastié / BP 15 / 69671 Bron Cedex
Tél : 0821 02 9000 / commandes@unitron.com / unitron.com/fr

unitron™ Hearing matters

025-0050

Chart des couleurs Moxi² Kiss, Moxi² Dura et Quantum² S

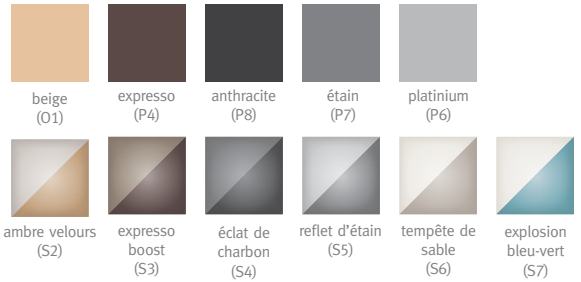

Chart des couleurs Moxi²

Chart des couleurs Quantum² S et Quantum² HP

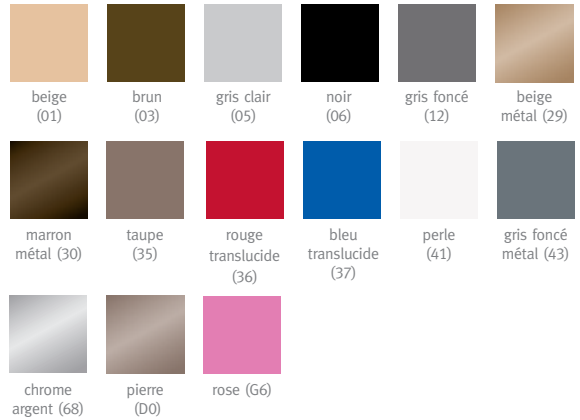

Attention : ces couleurs imprimées peuvent avoir un rendu différent selon la texture de la coque.